

DES POLITIQUES AVANTAGEUSES POUR LES ENTREPRISES

CONTEXTUALISATION :

Malgré son faible pourcentage de terres arables (1,6%), les Pays-Bas ont su valoriser leur filière agricole et en faire une des plus performantes au monde.

L'utilisation d'outils fiscaux avantageux à destination des entreprises, ainsi que le recours massif à une main d'œuvre immigrée bon marché, a facilité l'émergence du pays en tant que hub européen de l'agriculture.

LES CHIFFRES CLÉS :

- 15 % de taux d'imposition sur les sociétés pour la première tranche
- La majorité des travailleurs dans les fermes néerlandaises proviennent de Pologne, de Bulgarie, ou de Roumanie.
- 60% des travailleurs dans l'horticulture sont contractuels ; 2/3 de ces travailleurs sont des migrants polonais
- 75% des contractuels rencontrent des problèmes de logement et font face à des abus commerciaux.

DE LA FLEXIBILISATION DE L'EMPLOI

L'agriculture néerlandaise repose en grande partie sur le recours aux **agences de recrutement** qui proposent aux producteurs une main oeuvre bien **en deçà du prix du marché**. Ce tour de force a été permis par la flexibilisation des contrats de travail.

Les contractuels voient leurs droits sociaux évoluer en même temps que leur ancienneté. **Durant les 26 premières semaines, le travailleur ne bénéficie d'aucun droit**, et n'est seulement payé pour les heures travaillées. Par ailleurs, **les contrats sont annulables à tout moment**, ce qui favorise la précarité extrême des travailleurs et leur maintien en phase 1.

DES POLITIQUES FISCALES

Le droit de vote multiple : Aux Pays-Bas, les actionnaires disposent d'un droit de vote multiple lors des assemblées générales. Cela permet de verrouiller un capital et donc de protéger une entreprise contre une tentative de prise de contrôle. En 2023, *Exor* s'est ainsi retiré de la bourse de Milan pour Amsterdam.

Le régime fiscal des Pays-Bas : Le Parlement européen a désigné cinq paradis fiscaux au sein de l'UE dont les Pays-Bas. Son régime est le plus attractif d'Europe. Le taux d'imposition sur les sociétés est le plus faible pour des pays européens.

L'auto-liquidation de la TVA : Elle constitue un avantage comparatif en ce qu'elle permet le transfert de la TVA sur un entrepreneur ou une personne morale, établi aux Pays-Bas, client d'une entreprise néerlandaise.

LE SANDWICH HOLLANDAIS

Le sandwich hollandais est une technique d'optimisation fiscale s'appuyant sur le fait que l'État n'effectue pas de prélèvement à la source sur les redevances qui entrent et sortent de son territoire.

Le sandwich consiste alors en la transformation des bénéficiaires d'une filiale en une redevance due à la filiale néerlandaise, pour qu'ils soient transférés sans taxation vers la maison mère. *Starbucks* est une de ces entreprises qui profitent d'un tel système.

PERSPECTIVES

Si la politique de régularisation de l'emploi fait l'objet de plusieurs discussions et rapports - ce qui peut présager une évolution - les politiques fiscales ne devraient pas être modifiées en profondeur.

Etant donné l'amélioration de la conjoncture économique polonaise, la sociologie des travailleurs immigrés devrait évoluer, notamment par l'arrivée des travailleurs ukrainiens.